

MARIGNAN

SNC MARIGNAN CENTRE

MADELEYNE

**57 appartements
118 rue de Bonneuil Matours
86000 POITIERS**



Notice du contrat de réservation

Fait à Tours, le 18 mai 2026

Signature du vendeur

TABLES DES MATIERES

0. Préambule

- 1. Caractéristiques techniques générales de l'immeuble**
- 2. Locaux privatifs et leurs équipements**
- 3. Annexes privatives**
- 4. Parties communes intérieures à l'immeuble**
- 5. Equipements généraux de l'immeuble**
- 6. Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements.**

0. Préambule

La réalisation de l'ouvrage respectera les normes de la RE 2020.

Les marques et appellations commerciales des produits et appareils cités ci-après ne sont données qu'à titre indicatif afin d'en définir le niveau de qualité ou de standing, le vendeur se réservant la faculté de les remplacer par d'autres marques présentant des caractéristiques équivalentes. Également, la rédaction du présent document étant antérieure à la construction de l'immeuble, le vendeur se réserve la possibilité d'apporter aux prestations décrites dans la présente notice descriptive, telles modifications qui lui seraient ou lui paraîtraient nécessaires en raison d'impératifs techniques apparaissent lors de la réalisation des travaux, sous réserve que les nouveaux ouvrages soient de qualité comparable à ceux prévus à l'origine.

L'immeuble sera classé en 2^{ème} famille, selon la réglementation concernant la sécurité incendie.

Abréviation utilisée

BET = Bureau d'Etudes Techniques

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fondations

- Semelles filantes ou isolées superficielles ou semi-profondes selon prescriptions de l'étude géotechnique et calculs du Bureau d'études structures.

1.2 MURS ET OSSATURE

1.2.1 Murs de façades et pignons

- Voile en béton armé ou brique isolante selon localisation, isolation thermique intérieure collé par complexe isolant en polystyrène expansé et plaque de plâtre.
- Selon les plans du permis de construire, revêtement extérieur en enduit hydraulique projeté. Coloris aux choix de l'architecte.

1.2.2 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends) (suivants plans)

- En béton armé

1.2.3 Murs ou cloisons séparatifs : (suivant plans)

- Entre locaux privatifs contigus et entre locaux privatifs et circulations communes :
 - Murs en béton ou cloison PLACOSTIL type SAA / SAD 180mm ou 160 mm DUOTEC.
- Entre locaux privatifs et cages d'escaliers et d'ascenseur :
 - Murs en béton
 - Doublage de type Calibel selon plans.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étages courants

- Dalle pleine en béton armé fabriquée traditionnellement ou au moyen de prédalles, épaisseur selon le dimensionnement du BET.

1.3.2 Planchers sous terrasse

- Dalle pleine en béton armé fabriquée traditionnellement ou au moyen de prédalles, épaisseur selon le dimensionnement du BET, isolation thermique sur locaux chauffés.

1.3.3 Plancher sur local vélo Rdc

- Dalle pleine en béton armé fabriquée traditionnellement ou au moyen de prédalles, épaisseur selon le dimensionnement du BET.
- Isolant thermique en sous-face en panneaux de type fibrastyrène ou flocage.

1.3.4 Plancher bas du rdc

- Dallage sur terre-plein ou dalle portée selon préconisation du bureau d'étude structure, en béton armé, épaisseur selon étude du B.E.T,

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales.

- Cloison alvéolaire de type PLACOPAN, épaisseur 50mm.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service.

- Cloison alvéolaire de type PLACOPAN, épaisseur 50mm.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 Escaliers des parties communes

- En béton armé.

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumée des ballons thermodynamiques.

- Conduits métalliques de type 3 CE P MULTI + de Poujoulat pour l'évacuation et l'amenée de l'air extérieur des chauffe-eaux thermodynamiques ou ventouse sur façade, selon plans.

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble.

- Conduits métalliques pour la ventilation mécanique contrôlée collective.

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales.

- En PVC, localisation selon plans.

1.7.2 Chutes d'eaux usées.

- En PVC en gaines techniques

1.7.3 Canalisations en sous-sol.

1.7.3.1 Canalisations apparentes

- En PVC.

1.7.3.2 Canalisations enterrées

- En PVC.

1.7.4 Branchements aux égouts.

- Raccordement aux égouts rue de Bonneuil Matours.

1.8 TOITURES

1.8.1 Étanchéité et accessoires.

- Système de type multicouche avec protection gravillons ou par végétalisation (selon plan) pour les terrasses inaccessibles, lanterneau pour désenfumage des cages d'escaliers, protection par dalles sur plots en gravillons lavés de dimensions 50x50cm de chez STRADAL ou équivalent, en terrasses privatives.

1.8.2 Charpente, couverture et accessoire.

- Charpente traditionnelle, couverture métallique à joint debout pour les locaux ordures ménagères et vélos, selon plan du permis de construire.

1.8.3 Souches de ventilations et conduits divers.

- Souches pour traversées des divers conduits de ventilation et d'évacuations.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes de l'ensemble des pièces du logement.

- Revêtement en lés de PVC imitation parquet, classement U2SP3, type TRADIFLOR de chez GERFLOR, plinthes en medium blanche, peinture finition B, de 7 cm. Coloris au choix selon harmonies proposées par le maître d'ouvrage.

2.1.2 Sols des balcons

- Dalles à parement graviers, format 50x50 environ de chez STRADAL ou équivalent coloris au choix de l'architecte, pose sur plots réglables.

2.2 REVÊTEMENTS MURAUX (autres que des enduits, peintures, papiers peints et tentures).

2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service

- Salle de bains :
Faïence en grès émaillé format 25x40 cm environ, gamme Habitat de chez ARTE ONE ou équivalent, pose droite collée, Coloris au choix selon harmonies proposées par le maître d'ouvrage, hauteur 2,00m environ en périphérie de la baignoire ou du receveur de douche (selon plans).

2.3 PLAFONDS (sauf peintures, tentures).

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

- En béton avec enduit pelliculaire.

2.3.2 Sous-face des balcons.

- En béton, ragréage selon nécessité.

2.4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales.

- Fenêtres ou portes fenêtre selon plans.
- Châssis en profilés en PVC blanc, système d'ouverture à la française avec système de condamnation du vantail semi-fixe dans le cas d'une menuiserie à deux vantaux.
- Double vitrage (caractéristiques selon étude thermique)
- Classement AEV selon réglementation.
- Affaiblissement acoustique selon réglementation.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de service.

- Fenêtres ou portes fenêtre selon plans.
- Châssis en profilés en PVC blanc, système d'ouverture à la française avec système de condamnation du vantail semi-fixe dans le cas d'une menuiserie à deux vantaux.
- Double vitrage (caractéristiques selon étude thermique)
- Classement AEV selon réglementation.
- Affaiblissement acoustique selon réglementation.

2.5 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1 Pièces principales (Séjour/Cuisine)

- Volets roulants dans un coffre en saillie intérieure, en lames PVC, manœuvre électrique par interrupteur individuel.

2.5.2 Pièces de service (Chambres)

- Volets roulants dans un coffre en saillie intérieure, en lames PVC, manœuvre électrique par interrupteur individuel.

2.6 MENUISERIES INTÉRIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis.

- Métalliques pour portes de distribution et pour les portes palières.

2.6.2 Portes intérieures

- Portes laquées isoplanes de chez JELDWEN, gamme PLANE ou équivalent, béquille double avec verrou de condamnation pour les salles de bains, WC et les chambres, butoirs.

2.6.3 Portes palières

- Portes palières en bois à âme pleine à peindre, coloris au choix de l'architecte, serrure de sûreté encastrée 3 points de chez BRICARD, série 8150 ou équivalent.
- Seuil à la suisse en aluminium, joint isophonique, béquillage sur plaque, affaiblissement acoustique et isolation thermique suivant réglementation.

2.6.4 Portes de placard selon plans

- Sans objet

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui.

- Garde-corps et barres d'appui en acier galvanisé ou laqué. Remplissage en barreaudage selon plan du permis de construire.

2.7.2 Ouvrages divers.

- Grilles de ventilation en acier galvanisé ou laqué, séparatifs de balcons avec cadre acier laqué et remplissage en tôle laquée, pergolas métallique selon plan du permis de construire.

2.8 PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

2.8.1 Peintures extérieures.

2.8.1.1 Sur menuiserie du hall.

- Éléments en aluminium thermo laqués en usine

2.8.1.2 Sur serrurerie (garde-corps)

- Thermo laquage réalisé en usine.

2.8.1.3 Sur ouvrages béton

- Peinture sur ouvrages non cités à l'article 1-2-2.

2.8.2 Peintures intérieures.

2.8.2.1 Sur menuiseries

- Peinture blanche sur huisseries métalliques ; verni ou peinture sur huisseries bois.
Nota : les portes de distribution sont laquées en usine

2.8.2.2 Sur murs

- Enduit pelliculaire sur support béton, impression sur supports en plaques de plâtre et peinture qualité velours, finition B, blanche (2 couches).

2.8.2.3 Sur plafonds

- Enduit pelliculaire sur support béton, impression sur support en plaques de plâtre et peinture qualité velours, finition B, blanche (2 couches).

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries et chutes apparentes, éléments de chauffage et divers.

- Peinture blanche (2 couches).

Nota : les radiateurs sont laqués en usine.

2.9 ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS**2.9.1 Équipements ménagers :****2.9.1.1 Bloc évier.**

- Sans objet, les attentes eau froide, chaude et eaux usées sont laissées à l'emplacement du plan.

2.9.2 Équipements sanitaires et plomberie :**2.9.2.1 Distribution d'eau froide.**

- En tubes polyéthylène ou en cuivre.

2.9.2.1 Production et distribution d'eau chaude

- Par chauffe-eau thermodynamique, modèle CALYPSO de marque ATLANTIC ou équivalent, puissance selon étude thermique, emplacement selon plan.

2.9.2.2 Évacuations.

- Canalisations en PVC

2.9.2.3 Branchements en attente.

- En cuisine ou salle de bain ou cellier (emplacement selon plan) : deux alimentations eau froide et évacuation pour machine à laver pour les logements de type 3 et type 4, et une seule alimentation eau froide et évacuation pour machine à laver pour les logements de type 1 et type 2.

2.9.2.4 Appareils sanitaires. (Suivant plans)

- Meuble vasque NEW URBAN de chez SALGAR ou équivalent, avec miroir et point lumineux, 2 portes dans les salles de bain et salle d'eau, largeur 60cm.
- Baignoire acrylique Ulysse de chez PORHCER ou équivalent de dimensions 170x70 ou 160x70, tablier en wedi recouvert de faïence.
- Cuvette de WC Ulysse de chez PORCHER ou équivalent, en porcelaine vitrifiée blanche avec réservoir de chasse d'eau et mécanisme à double débit (3/6 litres), abattant double ou similaire
- Receveur Purano de chez HUPPE en fonte minérale ou équivalent de dimensions 80x80 ou 90x90 ou 120x90 selon plan.

2.9.2.5 Robinetteries.

- Baignoire : robinetterie mitigeuse chromée à inverseur automatique référence EUROSMART de chez GROHE ou équivalent, douchette et flexible.
- Vasque, lavabo et douche : Robinetterie mitigeuse chromée référence Eurosmart de chez GROHE ou équivalent, douchette et flexible pour la robinetterie de douche.
- Robinet de puisage pour les jardins en RDC et les logements ayant une terrasse supérieure ou égale à 12m².

2.9.3 Équipements électriques :

2.9.3.1 Type d'installation.

- Encastrée sous fourreaux.

2.9.3.2 Puissance à desservir.

- Suivant type de logement, conforme à la norme C 15.100

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce.

- Appareillage LEGRAND DOOXIE ou similaire.
- Nombre de prises ou de points lumineux et puissances selon Norme Française C15-100 en vigueur à la date de dépôt du permis de construire.

2.9.4 Chauffage, ventilation :

2.9.5 Chauffage, ventilation :

2.9.5.1 Type d'installation.

- Canalisations électriques sous fourreaux encastrés.

2.9.5.2 Températures garanties

- Avec une température extérieure de - 7°, 20° dans la salle de bains et 19° dans les autres pièces.

2.9.5.3 Appareils d'émission de chaleur.

- Panneaux rayonnant électrique en acier laqué.
- Régulation par thermostat-programmateur intégré au panneau rayonnant.

2.9.5.4 Conduits et prises de ventilations

- Bouches d'extraction hygroréglables de la ventilation mécanique contrôlée collective, dans la salle de bains, la salle d'eau, le WC et la cuisine, raccordées aux conduits collectifs.

2.9.5.5 Prise d'air frais

- Grilles d'entrée d'air frais hygroréglables dans les coffres de volets, sur la menuiserie ou en façades du séjour et des chambres.

2.9.6 Équipements de télécommunications :

2.9.6.1 TV/Telecom

- 2 RJ45 dans le séjour et 1 RJ45 dans la chambre n°1 et n°2.

2.9.6.2 Commande d'ouverture des portes extérieures des halls

- Contrôle d'accès à distance par le système Intratone au moyen de votre téléphone mobile connecté au réseau 4G/5G ou tablette connectée au wifi.

2.9.6.3 Equipement intérieur des placards avec portes selon plans :

- Sans objet

3. ANNEXES PRIVATIVES OU A USAGE PRIVATIF

3.1 PARKINGS EXTÉRIEURS PRIVATIFS

- Localisation selon plan masse.
- L'accès aux places de parking pourra nécessiter plusieurs manœuvres.
- La dimension maximale des voitures pris en compte est :
Longueur : 470cm
Largeur : 174 cm
Hauteur : 175 cm

3.1.1 Sol.

- En béton végétalisé de type Viaverde ou équivalent et en dalles alvéolaires en polyéthylène de type Nidagrass ou équivalent avec délimitation et numéro de place, localisation selon plan masse du permis de construire.

3.2 JARDINS A USAGE PRIVATIF (SELON PLANS)

- Clôture simple torsion hauteur 1,00m et engazonnement selon plan
- Plantation de haies séparatives en 40/60 selon le plan de masse du permis de construire.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.

4.1 HALLS ET SAS D'ENTRÉES ET CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSÉE

4.1.1 Sols

- Carreaux de grès cérame de dimensions 60x60 référence Chil Silver de chez Décocéram ou équivalent, coloris au choix de l'architecte, posés sur chape et isolant phonique, plinthes bois ou carrelage, tapis brosse encastré.

4.1.2 Parois

- Revêtement mural Palma de chez MURASPEC BUFLON ou équivalent pour partie et peinture velours finition B, Localisation et coloris au choix de l'architecte.

4.1.3 Plafonds

- Plafond non démontable acoustique, aux choix de l'architecte.

4.1.4 Élément de décoration

- Miroir dans le hall.

4.1.5 Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble.

4.1.5.1 Portes d'accès aux halls

- En aluminium ou en acier thermolaqué, vitrage feuilleté, condamnation des portes extérieures par ventouses électromagnétiques, ferme-porte, dé-condamnation des ventouses par badges VIGIK et par bouton poussoir intérieur.
- Nombre de badges fournis : 2 pour logement T1 et T2, 3 pour T3, 4 pour T4 et 5 pour T5.

4.1.6 Boîte aux lettres et à paquets.

- En tôle d'acier laqué, une boîte avec 2 clés par logement, conforme aux normes de la Poste ; localisation : dans le hall.

4.1.7 Tableau d'affichage.

- Incorporé dans l'ensemble boîtes aux lettres ou fixé au mur.

4.1.8 Equipement électrique.

- Luminaires LED en saillie en plafond ou mural commandés par détecteur de présence

4.2 CIRCULATION DES COULOIRS D'ÉTAGES

4.2.1 Sols.

- Moquette velours Equinoxe de chez BALSAN ou équivalent, plinthe médium peinte finition B hauteur 100mm.

4.2.2 Murs.

- 2 couches de peinture qualité velours, finition B. Coloris aux choix de l'architecte

4.2.3 Plafonds.

- 2 couches de peinture mate blanche.

4.2.4 Portes.

- A âme pleine à peindre (coloris aux choix de l'architecte), coupe-feu 1/2 heure, équipées d'un ferme porte.

4.2.5 Equipement électrique.

- Luminaire LED en saillie en plafond, commandés par détecteurs de présence.

4.3 CIRCULATIONS DU SOUS-SOL

- Sans objet.

4.4 CAGES D'ESCALIERS INTÉRIEURES

4.4.1 Sols des paliers

- Béton revêtu de peinture de sol type époxy.

4.4.2 Murs

- Gouttelette projetée, grain fin.

4.4.3 Plafonds

- Gouttelette projetée, grain fin.

4.4.4 Escaliers, garde-corps et mains courantes.

- Béton revêtu de peinture de sol type époxy.
- Mains-courantes en acier à peindre.

4.4.5 Désenfumage

- Par châssis en plafond de la cage d'escalier au dernier niveau.

4.4.6 Éclairage.

- Luminaires LED en saillie, commandés sur détecteurs de présence.

4.5 LOCAUX COMMUNS

4.5.1 Locaux vélos intérieurs aux bâtiments

- Murs en béton ou en parpaings bruts de parement, sol brut, porte en acier, localisation selon plan de niveaux

4.5.2 Local vélo extérieur

- Murs ossature bois ou en parpaings bruts de parement, sol brut, porte en acier, localisation selon plan masse.

4.7 LOCAUX TECHNIQUES

4.7.1 Local de réception des ordures ménagères

- Sol revêtu de carrelage en grès cérame de chez NOVOCERAM ou équivalent format 20x20 avec plinthes assorties, mur brut, porte en acier thermolaqué.
- Éclairage par hublots commandés par détecteur.
- Ventilation naturelle par grilles incorporées à la porte ou à la façade.
- Siphon de sol et robinet de puisage.

4.7.2 Local Fibre

- Murs en béton ou en parpaings ou cloisons sèches bruts de parement, sol en béton, porte en bois.

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1 ASCENSEUR

- Ascenseur 630 Kg, tous les niveaux desservis, revêtement de sol en carrelage de dimensions 60x60 référence Chil Silver de chez Décocéram, habillages des parois en panneaux stratifiés ou tôles laquées, porte de cabine en inox, miroir, façades palières en acier peint aux étages et façade palière inox au rez-de-chaussée.

5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE

- Sans Objet

5.3 TÉLÉCOMMUNICATIONS

5.3.1 Téléphone.

- Installation raccordée au réseau Orange, colonnes en gaines techniques palières, fourreaux sous dalle basse du rdc depuis l'extérieur.

5.3.2 Fibre optique

- Installation d'une fibre optique 1 brin en colonne dans les gaines techniques palières, jusqu'au boîtier de communication situé dans le placard électrique des logements. Fourreaux d'adduction cheminant sous la dalle basse du rdc entre la gaine technique et le domaine public.
- Raccordement à un opérateur numérique à la charge de l'immeuble.

5.3.3 Réception T.V.

- Installation TV raccordée à une antenne hertzienne, raccordement et câblage jusqu'aux logements.

5.4 RECEPTION STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

- Réception dans le local ordure ménagère situé en rez-de-chaussée, stockage et évacuation par containers mis à disposition par le service municipal de collecte.

5.5 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

- Système de ventilation mécanique contrôlée collective des logements, caissons d'extraction positionnés en toiture-terrasse.

5.6 ALIMENTATION EN EAU

5.6.1 Arrivée générale

- Dans le citerneau situé à proximité du portail d'accès.

5.6.2 Suppresseurs, réducteurs et régulateurs de pression

- Si nécessaire selon la pression délivrée par le service municipal de l'eau.

5.6.3 Colonnes montantes

- En PVC, positionnées en gaines techniques palières.

5.6.4 Branchement et comptages particuliers.

- Manchettes positionnées en gaine techniques palières. Frais d'abonnement et comptage à charge de l'acquéreur.

5.7 RELEVAGE ET TRAITEMENT DES EAUX DE DRAINAGE

5.7.1 Drainage (selon préconisation du géotechnicien)

- Fosse, relevage par pompes électriques selon nécessité.

5.7.2 Récupération des eaux de ruissellement du parc de stationnement

- Regards à grilles, canalisations sous revêtement, fosse et relevage par pompe électrique selon nécessité.

5.8 ALIMENTATION EN GAZ

- Sans objet

5.9 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.9.1 Comptage des services généraux

- 1 comptage reprenant l'ensemble des extérieurs (portail, local ordures ménagères, éclairage extérieur du parking extérieur...) et 1 comptage par bâtiment reprenant l'ascenseur et l'ensemble des parties communes intérieures du bâtiment.

5.9.2 Colonnes montantes

- Positionnées en gaines techniques palières.

5.9.3 Branchements et comptages particuliers

- Compteur et disjoncteur placés dans le tableau d'abonné du logement. Frais d'abonnement à charge de l'acquéreur.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE.

6.1 VOIRIE

6.1.1 Voirie d'accès au parc de stationnement

- En enrobé bitumineux noir

6.1.2 Places de parkings extérieures

- En béton végétalisé de type Viaverdè ou équivalent et en dalles alvéolaires en polyéthylène de type Nidagrass ou équivalent et en béton désactivé avec délimitation et numéro de place, Localisation selon plan masse du permis de construire.

6.2 CIRCULATION DES PIÉTONS (SUIVANT PLANS)

6.2.1 Accès aux halls.

- En béton désactivé. Localisation et coloris selon choix de l'architecte et plan de l'opération.

6.3 ESPACES VERTS

6.3.1 Plantations

- Plantations suivant le plan de masse du permis de construire.

6.3.2 Engazonnement

- Selon le plan de masse de permis de construire.

6.3.3 Arrosage

- Bouches ou robinet dans le local poubelles.

6.4 ÉCLAIRAGES EXTÉRIEURS

6.4.1 Signalisation des entrées d'immeubles

- Luminaires LED situés en façade.

6.4.2 Eclairage du parc de stationnement

- Candélabres avec lanterne LED.

6.5 CLÔTURES ET PORTAILS

6.5.1 Sur la rue de Bonneuil Matours

- Mur en pierre existant conservé pour partie, et clôture rigide hauteur 1,80m pour l'autre partie, Localisation selon plan du permis de construire et couleur au choix de l'architecte

6.5.2 Avec les propriétés voisines

- Clôtures existantes en limite maintenues ou remises en état selon nécessité.

6.5.3 Portillon d'accès piéton au parc de stationnement extérieur

- Portillon métallique avec ferme-porte et ventouse électromagnétique (décondamnation par système VIGIK).

6.5.4 Portail d'accès véhicule au parc de stationnement extérieur

- Portail métallique coulissant selon localisation à motorisation électrique et manœuvre par télécommande (1 unité fournie par place). Coloris et section aux choix de l'architecte.

6.6 RÉSEAUX DIVERS

6.6.1 Eau

- Branchement sur le réseau public

6.6.2 Gaz

- Sans objet

6.6.3 Electricité

- Raccordement sur réseau ENEDIS

6.6.4 Égouts

- Raccordement sur réseaux publics

6.6.5 Épuration des eaux

- Sans objet.

6.6.6 Télécommunication

- Raccordement au réseau d'Orange.

6.6.7 Drainage du terrain

- Sans objet en surface. Drainage prévu au niveau du rdc selon préconisation du géotechnicien.

6.6.8 Évacuations des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins

- Espaces verts : infiltration naturelle
- Toiture : par passage dans le bassin situé dans les espaces verts et sous le parc de stationnement. Un trop plein permet l'évacuation au réseau public si nécessaire avec un régulateur de débit avant rejet à l'égout. Une pompe de relevage peut être intégrée selon nécessité.

* * * * *